



Service Public
Fédéral
FINANCES

DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

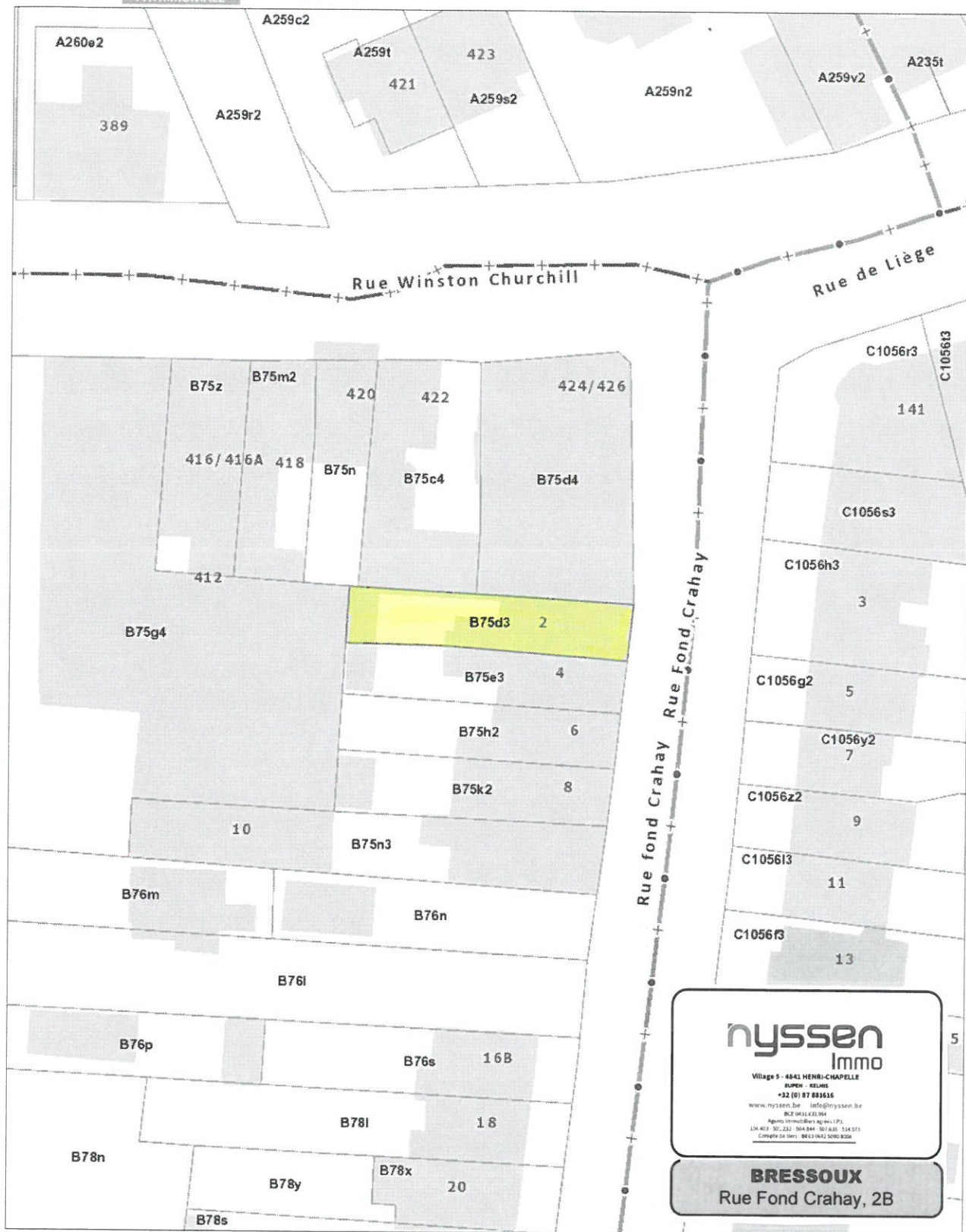
Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :
LIEGE 21 DIV/BRESSOUX/

Situation la plus récente

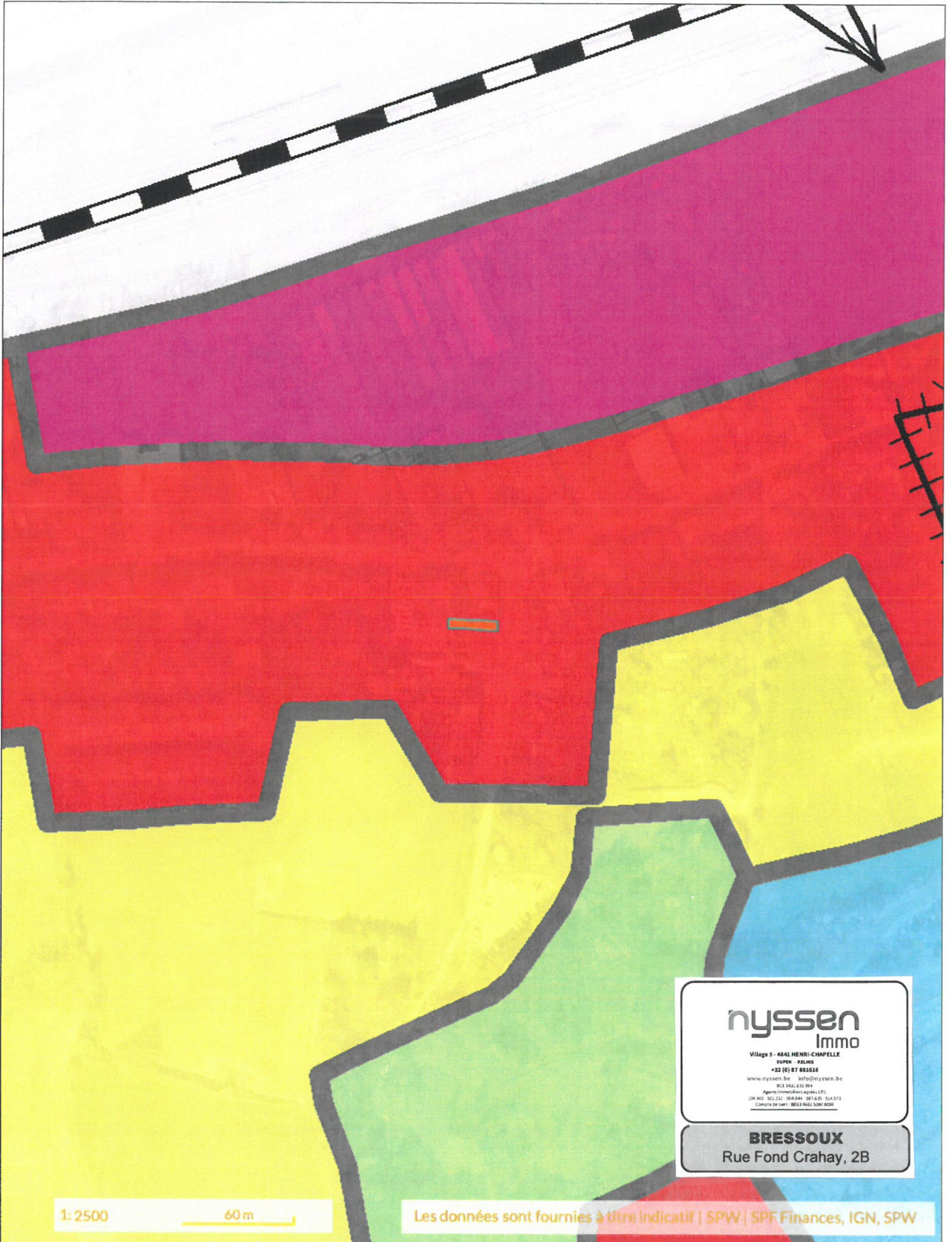
Fait le 28/04/2022

Échelle : 1 : 500



L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bpn_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.

.be



nysse
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE
SUPER - 723405

+32 (0) 87 881616

www.nysse.be info@nysse.be
BCE 0421.631.894

Agence immobilière agréée LP1
104.003 501.232 504.884 807.619 514.573
Compte de chèque: BE62 0662 5000 9000

BRESSOUX
Rue Fond Crahay, 2B

1: 2500

60 m

Les données sont fournies à titre indicatif | SPW | SPF Finances, IGN, SPW